

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 8-1

Artikel: Note sur Guy de Faucigny, évêque de Genève, et sur sa parenté

Autor: Gingins-La-Sarra, F. de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER

für

schweizerische

Geschichte und Alterthumskunde.

Achter Jahrgang.

N° 1.

Januar 1862.

Vorausbezahlung: Jährlich 2 Fr. 4—5 Bogen Text mit Tafeln in vierteljährlichen Heften.

Inhalt: Die Bernerchronik, Abschrift von Peter Falk. — Note sur Guy de Faucigny, évêque de Genève, et sur sa parenté. — Encore les menaides. — Murten, Churwolf, Merlach und andere Orte dieser Gegend werden an das Kloster St. Juste in Suse vergabet. — Die Rhaetis von Simon Lemnius. — Nachricht über neuentdeckte Pfahlbauten am Bodensee. — Pfahlbauten in Robenhausen bei Wetzikon. — Fouilles de Concise. — Château de César, Champ de bataille, Fossés de César, Bélon (localités du canton de Vaud). — Monnaie de Jacques Mandello comte de Macagno. — Reliquienkästchen von Glarus. — Sculptur in Baumes. — Litteratur. — Hiezu Taf. I.

GESCHICHTE UND RECHT.

Die Bernerchronik, Abschrift von Peter Falk.

In No. 3 des Anzeigers von 1861, Seite 44, hat Herr G. St. über die Bernerchronik, Abschrift von Peter Falk, erwünschten Aufschluss gegeben, welche sich im Besitze des Sir Thomas Phillips in Middlehill, Worcestershire, befindet.

Dieser Nachricht möge gestattet sein, die Bemerkung beizufügen, dass die fragliche Handschrift wohl erst nach 1812 in den Besitz von Sir Philipps und nach England gekommen ist. Denn in jenem Jahre scheint sie noch in der Schweiz von Herrn Baron François de Chambrier benutzt worden zu sein, der im Schweizerischen Geschichtsforscher, Band I., S. 403/444, eine Arbeit über Vauthier de Neuchâtel mit einer Beilage schliesst, die den Titel trägt: *»Extrait d'une chronique allemande copiée en 1512 par l'advoyer Pierre Faucon de Fribourg et qui se trouve presque verbalement dans la chronique du chancelier Justinger écrite vers 1420.«*

Wie man sieht ist nach Herrn von Chambrier Peter Falk wirklich der Freiburger Schultheiss dieses Namens.

M. v. St.

Note sur Guy de Faucigny, évêque de Genève, et sur sa parenté.

(1078 à 1120.)

Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny (élu 1122, † 1158), presque contemporain de Guy, évêque de Genève qui occupa ce siège dans les dernières années du XI^e siècle, parle, dans ses lettres, de cet évêque en termes qui montrent que ce prélat et les membres de sa nombreuse famille jouèrent dans les contrées qui forment le bassin du lac Léman un rôle prépondérant, dont l'influence sur les destinées politiques de ces beaux rivages se manifesta pendant plus de deux siècles consécutifs.

Le célèbre abbé de Cluny nous apprend que l'évêque Guy était un personnage de haute naissance (*vir magnae nobilitatis*), et frère d'Aymon comte de la ville de



Genève (*Gebennensis Episcopus Guydo frater Aymonis ejusdem urbis comitis*), mais il lui reproche d'avoir été plus occupé de faire tourner sa puissance et ses grands biens temporels à l'éclat de sa dignité et de sa naissance, qu'à les faire servir à la gloire de Dieu et de son église.¹⁾

Dans la vive querelle du sacerdoce et de l'empire, qui éclata de son temps, Guy, et toute sa parenté, ainsi que la maison des comtes de Savoie, à laquelle il paraît avoir été allié, se déclarèrent pour le pape Grégoire VII et pour l'*anti-César* Rodolphe de Rheinfelden contre l'empereur Henri IV. Cet évêque de Genève datait ses chartes des années du pontificat de Grégoire VII, et du règne de *Celui* qui est éternel et auquel les années ne font point défaut (*tenente summae apostolicae sedis Gregorio VII, regnante eo qui semper est idem, et cui anni non deficient*). Quelques détails sur l'origine de ce prélat et sur sa parenté compléteront ceux qui ont été donnés par les historiens Genevois.²⁾

Le commencement de l'épiscopat de Guy (*Wido*) de Faucigny évêque de Genève ne peut pas se placer avant l'an 1078, et les combinaisons de Besson (p. 12) qui le date de 1070, non plus que celles de Grillet (Dict. t. II. pag. 259) qui reportent son élection à l'an 1073, ne sont pas exactes.

On a une charte de l'évêque *Frédéric* datée de Genève de la VII^e année du règne de l'empereur Henry IV³⁾ qui se comptait du mois d'octobre 1072 au mois d'octobre de l'année suivante 1073 et qui fut vraisemblablement celle de la mort de Frédéric. Ce prélat eut pour successeur l'évêque *Borsadus* qui siégea 5 ans, selon Besson (*Ibidem*); ce qui reporte le commencement de l'épiscopat de *Guy* à l'année 1078 au plus-tôt.

Cet évêque, appelé *Guido* ou *Wido*, en latin, appartenait à la maison souveraine des *Sires de Faucigny*, qui subsiste de nos jours dans l'une de ses branches puînées; celle des comtes de *Faucigny-Lucinges*. Ce prélat lui-même a pris soin de nous faire connaître sa famille et sa parenté, tant en ligne ascendante que descendante, jusqu'à la troisième génération, dans deux chartes de *Cluny*, dont l'une datée de 1083, en faveur de *Hugues* abbé de ce monastère, et l'autre du temps de *Ponce* son successeur, de l'an 1119, auxquels il soumit le prieuré de *Contamine* fondé sous ses auspices dans le Genevois.⁴⁾

Dans un voyage que Guy avait fait à Cluny pour obtenir de l'abbé St-Hugues l'absolution de ses péchés (*pergens ad limina beatorum apostolorum Petri et Pauli ad locum Cluniacensis, cui dominus Hugo abbas preest*), il prit l'engagement de fonder un monastère à Contamine (*Contamina*) sur la rive droite de l'Arve (*Arvam*) dans son patrimoine, et de soumettre ce monastère à l'abbaye de Cluny. Dès son retour dans son diocèse Guy s'acquitta de sa promesse, par un acte formel, daté du *Jour des Calendes de Février, l'an 1083, X^e année du Pontificat de Grégoire VII.*⁵⁾

Dans ce premier acte de donation du prieuré de *Contamine*, antérieur de 36 ans à celui que Guichenon a publié dans sa *Biblioth. Sebusienne* (Cent. I. cap. 4), l'évêque Guy (*Vido*) dit qu'il fait cette fondation pour l'âme de son ayeul Aymerard (*avii nostri Aimerardi*); de son père Louis (*patris nostri Ludovici*) et de ses oncles (*avunculorum nostrorum*), savoir Guy (*Widonis*), Giselbert (*Giselberti*), Otton (*Otonis*) et Willelme (*Vilentii*), tous quatre déjà morts; ainsi que pour le remède de son âme et de celle de ses deux frères Willelme et Amedée qui donnèrent leur consentement

à cette aliénation d'une portion de leur patrimoine commun (*laudantibus fratribus meis domno Willelmo et domno Amedeo*).

L'abbé *Hugues* de Cluny étant mort et *Ponce*, filleul du pape Pascal II, ayant été élu à sa place abbé de cette célèbre abbaye en 1109, Guy (*Guido*) évêque de Genève, ami personnel de ce pape, soumit de nouveau à Cluny l'église, soit le prieuré de Contamine que cet évêque avait fondé, *vingt-six* ans auparavant. Par ce nouvel acte daté de Genève du 2 de septembre 1119,⁶⁾ Guy réserve en faveur de son neveu (*nepos*) Rodolphe, seigneur de Faucigny (*Rodulfus*) et de tous ceux qui par la suite seront seigneurs du château de Faucigny (*et illi qui habuerint principalem dominationem in castro Fulciniaci*), l'avouerie du prieuré de Contamine (*semper habeant advocatiam Condominii*), et de ses dépendances.

Dans cette seconde charte l'évêque Guy rappelle de nouveau toute sa parenté; à l'exception de ses oncles et de son frère *Amedée* déjà mort. Il nomme son aïeul *Aimerard*, son père *Louis*; sa mère *Tetberge* (*et matris Tetbergae*), son frère *Willelme* et les fils de ce dernier, savoir: *Rodolphe*, *Louis*, *Raymond*, *Gérard*, évêque de Lausanne, et *Amedée*, évêque de Maurienne, ses neveux paternels, ainsi que leur mère *Utilie*. La charte est contresignée par *Aymon* comte de Genève et par *Willelme* fils de celui-ci (*Signum Aymonis comitis Genevensis, signum Willelmi filii ejus*). — Nous savons, par le témoignage contemporain de *Pierre-le-Vénérable* abbé de Cluny, que le comte *Aymon* de Genève était frère utérin de l'évêque Guy de Faucigny, et ce témoignage est confirmé par le traité fait à *Seyssel* en 1124 entre l'évêque *Humbert* et le même comte *Aymon*, désigné dans cet acte comme frère du défunt évêque Guy (*quod Guydo, frater suus [Aymoni comitis] Gebenensis [quondam] episcopus, dederat*).

Pour expliquer l'étroite parenté qui unissait l'évêque *Guy* de Faucigny au comte *Aymon* de Genève, il faut de toute nécessité admettre, comme l'ont fait les historiens Genevois, que *Tetberge*, mère de Guy, fut aussi la mère du comte *Aymon*, et qu'après avoir été la femme de *Louis* de Faucigny, père de *Guillaume*, d'*Amedée* et de *Guy* de Faucigny, évêque de Genève, *Tetberge* épousa, en secondes noces, le comte *Gérolde* de Genève, père du comte *Aymon*. *Louis de Faucigny*, père de l'évêque *Guy*, vivait encore vers l'an 1060. Il souscrivit un acte⁷⁾ non daté, avec d'autres témoins qui paraissent dans une charte qui revient à l'année 1058 ou 59.⁸⁾ Quant à *Aimerard*, père de *Louis* de Faucigny et aïeul de Guy, évêque de Genève, les chartes de l'abbaye de *St-Maurice*, du commencement du onzième siècle, nous font connaître son existence, ainsi que celle de son propre père *Aimerard* (*Heimeradi*) et de sa mère *Algert*, qui avait déjà des possessions allodiales à *Machilly* (*Maxilliaco*) et à *Lachat* (*Lachiaco*) commune de *Bonne* dans le Faucigny.

L'acte où ces personnages sont mentionnés a été publié dans le t. VI. *Monumenta Historiae Patriae* de Turin (*Chartarum* tom. II. Col. 76 No. LXV.) C'est une donation en précaire faite par l'abbaye de *St-Maurice* en Valais sous le gouvernement de l'abbé *Burchard II*, archevêque de Lyon, (frère utérin du roi *Rodolphe III*), qui gouverna cette abbaye royale depuis l'année 1002 jusqu'à la mort de ce grand prélat, arrivée en 1031; d'où l'on doit conclure qu'*Aimerard*, second du nom, aïeul de l'évêque *Guy* et fils d'un autre *Aimerard*, bisaïeul de cet évêque, vivait vers l'an 1030.

Guy de Faucigny était chanoine de l'église de Lyon, lorsqu'il fut élu évêque

de Genève.⁹⁾ Mais le *cartulaire* de l'église de Lausanne nous apprend (p. 436) que les personnes de grande naissance, à peine sorties de l'adolescence, obtenaient des canonicats et s'en allaient ensuite achever leurs études théologiques dans quelque école célèbre. Guy ne pouvait guère être âgé de plus de 21 ans quand il monta sur le siège épiscopal de St-Pierre de Genève. Le mariage de son père Louis de Faucigny avec *Tetberge*, qu'on croit avoir été fille d'un *premier lit* de l'anti-César *Rodolphe de Rheinfelden*, créé *Recteur* ou *Duc* de la Bourgogne Jurane en 1057,¹⁰⁾ pourrait avoir eu lieu aux environs de cette même année. La naissance de *Guy*, qui survécut à ses deux frères aînés, *Guillaume-le-Sage*, sire de Faucigny, et *Amedée*, se reporterait ainsi à l'année 1060, et le second mariage de *Tetberge* de Souabe ou de Rheinfelden avec *Gérolde*, comte de Genève, à l'année suivante.

Il est à remarquer que le comte *Aymon* de Genève, frère *utérin* de l'évêque *Guy*, qui souscrivit plus tard plusieurs chartes de ce prélat, ne paraît pas encore sur la scène du monde en 1083, date de la première fondation du prieuré de *Contamine*. Par contre ce comte fit en 1091 ou 1092 un traité avec l'abbaye de St-Claude¹¹⁾ qu'il souscrivit avec la comtesse *Itha* sa femme et *Gérolde* son fils aîné. Il survécut pendant plus de cinq ans à l'évêque *Guy*, et vivait encore en 1125. La dernière charte qu'on ait de l'évêque *Guy* de Faucigny est la confirmation de la fondation du prieuré de *Contamine*; elle est datée de *Genève* du mois de *septembre* 1119,¹²⁾ en présence de *Ponce* abbé de Cluny et de l'évêque de Châlons, qui se rendaient, de la part du pape Calixte II, auprès de l'empereur Henry V, pour traiter de la paix entre l'empire et le sacerdoce (*pro pace regni et sacerdotis*).

La querelle des investitures durait toujours, et l'évêque *Guy* n'en vit pas la fin; il mourut avant la paix conclue à Worms en 1122 entre le pape Calixte II et l'empereur Henry. Il eut pour successeur sur le siège épiscopal de Genève l'évêque *Humbert de Grandmont*, qui est assez connu par ses démêlés avec le comte *Aymon* de Genève. L'évêque se prévalant des décrets rendus dans les conciles et de l'appui du légat apostolique, *Pierre* de Léon, archevêque de Vienne, pour revendiquer les *dîmes* et le patronat des *églises* possédées par des laïques dans son diocèse, et pour réclamer d'autres prérogatives temporelles de son évêché. Le comte *Aymon*, qui était alors plus que *Sexagénaire*, le soumit à un arbitrage conclu à *Seyssel*, en 1124,¹³⁾ qui fut tout à l'avantage du prélat et au détriment des droits de souveraineté du comte, et qui donna lieu, pendant plus de deux siècles, aux querelles bien connues des comtes de Genève et des évêques de cette ville.

Lausanne, septembre 1860.

F. de Gingins-La-Sarra.

¹⁾ *S. Petri dicti venerabili etc., de Miraculis*, liber 1. Cap. 24. (ex Maxima biblioth. patrum t. XXII. p. 1103 (Lugduni 1677.))

²⁾ Voy. Ed. Mallet, *Mém. et Docum. de la Société d'hist. de Genève*, t. I. 2 part. p. 128.

³⁾ Cart. de Romainmotier. (*M. et D. de la Suisse romande* t. III. p. 443.)

⁴⁾ *Contamine sur Arve*, province de Faucigny.

⁵⁾ *Cartul. de Cluny* cote B. p. 191 No. 224. (ex P. J. de Rivaz *manuscrit*.) Voir l'appendice No. 2.

⁶⁾ *Cartul. de Cluny*, cote B. p. 247 No. 605. — Guichenon *biblioth. Sebus. l. c.*

⁷⁾ Archives cant. de Lausanne. (*Invent. ann. verd.* No. 98. *Romainmotier*.)

⁸⁾ L'an III de *Henry* fils de *Henry* emp. (*Archiv. cant. de Lausanne, ibid.*) ⁹⁾ Suiv. Besson l. c. p. 12.

¹⁰⁾ Voy. l'Art de vérifier les dates, t. III. p. 337. ¹¹⁾ Guich. *bibl. Sebus.* cent. II. cap. 46.

¹²⁾ Guich. *bibl. Sebus.* cent. I. cap. IV. ¹³⁾ Voy. Spon. *hist. de Genève, preuves* t. II. p. 3 et suiv.

Appendice 1.

Filiation en ligne ascendante et descendante

de

Guy de Faucigny,

Evêque de Genève.

Aymerard I

uxor

Algert

(a. 1002—1025.)

Aymerard II

uxor N. N.

(a. 1025—1030.)

Guy. Gisibert. Otton. **Louis I de Faucigny (de Fulciniaco).** Vilencus.

(a. 1030—1060.)

uxor **Tetberge**

(fille de Rodolphe de Rheinfelden [anti-César]?)

remariée (a. 1061) à Gérold II comte de Genève.

Guy (Vido)

chanoine de Lyon,

évêque de Genève

élu vers 1078,

mort vers 1120

Guillaume-le-Sage

sire de Faucigny

vivant 1083, † avant 1119.

uxor

Otilie viv.**Amedée**

viv. 1083, † 1119

sans ligne?

Gérold

prévôt de Genève,

évêque de Lausanne

1103—1128.

Raymond

1119.

mort sans ligne.

Rodolphe I

sire de Faucigny

1119. 1124. 1125.

Louis II

1119.

Amedée II

évêque de Maurienne

1119—1124.

Arducius

prévôt de Lausanne,

évêque de Genève

1138—1185.

Aymon I

fondateur de la

ch. du Reposoir

1150 ou 1152.

(mort av. 1178.)

Rodolphe II

Alamannus vel

Teutonicus

1152—1178.

Reymondus

1178.

Guillaume II

1178—1185.

Aymon

1178

sans ligne.

Henry I

seigneur de Faucigny

1178—1186.

uxor N.

fille de Guill. comte de Genève.

Marchisi

1178

sans ligne.

Rodolphe

seigneur de Thoire

et de Boussy

1234.

Guillaume II

(dit le Piteux)

viv. 1202

neveu maternel de Guillaume défunt

comte de Genève

† avant 1212. *)

Aymon II

seigneur de Faucigny

1212, 1229, † avant 1251.

(ép. 1^{re} et 2^{de} de maison incertaine.)**Beatrix**

ép.

Et. de Thoire-Villars.

1233.

Agnès

ép.

Pierre comte de Savoie.

† en 1268.

Eléonore.**Aymon III**

l'insensé

1240—1268.

sans ligne.

*) M. et D. de Genève t. VII. 2. p. 292 No. 117.

Appendice 2.

Première donation de l'église de Contamine, faite au monastère de Cluny par Guy, évêque de Genève, en 1083.

(Extrait du cartulaire de Cluny, cotté B. p. 191 No. 224 par M. J-P. de Rivaz.)

Clemens et largiflua Dei misericordia multis modis compatitur humanae fragilitati, ut quisquis sine peccati contagio vivere nequit in promptu habeat medicinalem occursum, videlicet ex propriis rebus elemosinae subsidium. Qua de causa ego Vido, Dei gratia genevensis episcopus, considerans me per fragilitatem humanae conditionis multis modis deliquisse, et ob hoc pergens ad limina beatorum apostolorum Petri et Pauli, ad locum Cluniacensem, cui domnus Hugo abbas praeest, donavi in capitulo loci praefati, laudantibus fratribus meis domno Willelmo et domno Amedeo, pro remedio animarum nostrarum et specialiter avi nostri bonae memoriae Aimerardi et patris nostri Ludovici, atque Widonis, Giseberti, Ottonis, Vilentii, avunculorum nostrorum, omniumque antecessorum seu successorum nostrorum domino Deo et sanctis apostolis eius Petro et Paulo, atque praenominato abbati nec non sancto conventui ecclesiae sanctae Mariae, quae sita est in villa quae vocatur Contamina, juxta ripam fluvii qui vocatur Arva, cum omnibus ad se pertinentibus, ecclesiis si quidem, mancipiis utriusque sexus, vineis, campis, pratis, silvis, aquis, aquarumque decursibus, molendinis, exitibus et regressibus, cultis et incultis cum omni integritate, ut deinceps locus Cluniacensis habeat, teneat et possideat, excepto beneficio Ludovici decani, quod tantum in vita sua teneat, et post eius decessum in dominium jam dictae ecclesiae deveniat. S. Widonis episcopi genevensis, qui hanc cartam fieri jussit atque firmavit. Huius rei testes Vuillelmus et Amadeus, eiusdem episcopi fratres, Wido de Nangiaco et Amadeus, Bernardus filius Bernardi de Toria et Albertus capellanus episcopi. Facta est donatio haec kal. febr. anno ab incarnatione Domini millesimo LXXXIII. Indictione VI. Epacta XXX. (lege XXIX.), Concurrente VI. tenente episcopatum summae apostolicae sedis Gregorio VII. ordinationis tempus (*tempore*) vero suae anno X., regnante Eo qui semper est idem et cui anni non deficient.

Encore les menaides.

La question des *menaides*, débattue dans l'*Indicateur*,¹⁾ ayant été vidée, au moins dans un sens général, par la note de M. de Salis-Marschlins, nous n'aurions pas songé à revenir sur ce sujet, si la découverte et l'étude de divers documents, en donnant lieu entre M. le professeur Le Fort et l'auteur du présent article à un échange de communications, ne nous avaient permis d'offrir aux lecteurs de ce journal quelques renseignements dignes d'intérêt.

Rappelons d'abord que trois opinions s'étaient produites, dans l'*Indicateur*, sur la nature des menaides. L'une consistait à dire que le *ius meneydarum*, mentionné dans une charte du 3 septembre 1425, était le *droit de gîte*; la seconde, que ce droit constituait une *prestation de viande*; la troisième, qu'il désignait à l'origine un *droit de charroi*.

La première de ces opinions, basée sur une étymologie reconnue fausse, a été abandonnée par son auteur. La seconde doit s'entendre en ce sens que les menaides